

commission du codex alimentarius

ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTÉ

BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tel.: 57051 Telex: 625825-625853 FAO I Email: Codex@faol.org Facsimile: 39(06)5705.4593

Point 6 de l'ordre du jour

**CX/FH 99/6 Add.1
Octobre, 1999**

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITE DU CODEX SUR L'HYGIENE ALIMENTAIRE

Trente-deuxième session

Washington, D.C., du 29 novembre au 4 décembre 1999

F

AVANT-PROJET DE CODE D'USAGES EN MATIERE D'HYGIENE POUR LA PRODUCTION PRIMAIRE, LA RECOLTE ET L'EMBALLAGE DES FRUITS ET LEGUMES FRAIS A L'ETAPE 3

Les pays suivants soumettent leurs observations en réponse à la circulaire CX/FH 99/6: le Brésil, le Costa Rica, le Danemark, la Finlande, l'Inde, le Pérou, l'Espagne, le Royaume Uni et les États-Unis d'Amérique.

OBSERVATIONS GENERALES

BRESIL

Le document devrait être réécrit. Nous estimons que dans sa forme actuelle, ce code n'est ni clair ni pratique.

Cette ébauche de document est d'un grand intérêt et est nécessaire mais elle doit faire l'objet de discussions et évaluations supplémentaires. Nous estimons qu'il est nécessaire d'inclure la production de champignons et d'algues.

COSTA RICA

Nous proposons de modifier le temps des verbes utilisé dans le document actuel [version en espagnol], à savoir : remplacer debería [devrait] par debe [devrait], car lorsque ces documents sont adoptés par notre pays avec le verbe debería [devrait], nous devons modifier tout le document pour y changer le temps du verbe employé.

DANEMARK

Comme il a été noté lors de discussions précédentes, le Danemark estime qu'il conviendrait d'ajouter une annexe pour la production de graines germées.

FINLANDE

Compte tenu des problèmes et cas de contamination associés aux graines germées, la Finlande recommande qu'il convient soit d'incorporer une section ou annexe pour les graines germées à ce Code ou d'élaborer un Code d'usages en matière d'hygiène pour les graines germées.

INDE

L'Inde est l'un des plus grands producteurs mondiaux de fruits et de légumes frais et occupe donc une place prépondérante dans le domaine de la production globale. L'Inde est également un grand pays en

voie de développement avec des conditions climatiques et agricoles qui diffèrent d'une région à l'autre ce qui implique la production de fruits et légumes et d'autres produits agricoles sur une grande partie du territoire et sous différentes conditions climatiques, tout au long de l'année. La population est rurale à 70% et elle détient en moyenne un moins d'un hectare du territoire. Cette situation est liée essentiellement au fait que l'agriculture en Inde est dominée par de petites exploitations qui ne produisent que pour leurs besoins personnels. Toute production excédante est vendue, soit dans les villages avoisinants, soit sur les marchés éloignés, par des intermédiaires. Par conséquent la production de fruits et de légumes a toujours été gérée selon les méthodes traditionnelles. Les observations de l'Inde sur l'Avant-projet de Code d'usages sont donc les suivantes:

- La proposition d'avant-projet semble impliquer l'utilisation de compartiments étanches permettant ainsi la production dans un environnement protégé. Ce genre de production n'est pas réalisable dans les pays en voie de développement où les agriculteurs détiennent de petites exploitations. Même certains pays industrialisés rencontrent des difficultés dans l'application de conditions aussi strictes.
- Les conditions proposées exigent une infrastructure importante, et un niveau très élevé d'éducation et de formation chez les agriculteurs acquis et employés pendant des périodes de longue durée dans les pays en voie de développement. De plus, l'investissement nécessaire pour parvenir à un tel niveau n'est rentable ni pour l'agriculteur, ni pour la vente en dehors de l'exploitation. La plupart des consommateurs ne pourront acheter des fruits et des légumes à des coûts élevés.
- Le Code d'usages en matière d'hygiène pour la Production primaire devrait être compatible avec l'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires et ne devrait pas être une barrière administrative inutile pour le commerce.
- La mise en application de mesures d'hygiène rigoureuses dans les exploitations de petite dimension, proposées par cet Avant-projet, et comprenant par exemple des analyses du sol, de l'eau, des engrais, etc.. est difficile dans les pays en voie de développement puisque ces pays n'ont ni l'infrastructure, ni la main d'oeuvre qualifiée sur une échelle aussi importante.
- Au cours de la 31e session du Comité du Codex sur l'Hygiène Alimentaire, la délégation indienne, soutenue par beaucoup d'autres pays, a déclaré que l'application des principes HACCP dans le domaine de la production primaire, notamment dans les pays en voie de développement, est extrêmement difficile. La délégation indienne a soumis par adressé ses observations par écrit au secrétariat du Codex, en demandant une certaine flexibilité dans l'application de ces mesures à l'égard des pays en voie de développement. L'Avant-projet de Code ne semble pas avoir tenu compte de ces suggestions. Selon le point de vue formulé par l'Inde, il est difficile d'exiger de la part des pays en voie de développement qu'ils parviennent au niveau d'expertise suggéré par l'Avant-projet de Code. A notre avis, il serait plus approprié d'améliorer les pratiques d'hygiène de manière progressive et de procéder par étape afin de laisser suffisamment de temps aux pays en voie de développement.
- L'Inde suggère donc que l'Avant-projet de Code d'usages en matière d'hygiène encourage les progrès dans le domaine de la technologie de l'après récolte afin d'éviter la contamination des produits, avant de proposer des pratiques d'hygiène applicables au niveau des exploitations. Cette approche contribuerait à aider les pays en voie de développement. Il semble que l'Avant-projet de Code d'usages en matière d'hygiène n'aborde pas ce problème.

Compte tenu de ce qui précède, le gouvernement de l'Inde est opposée à l'Avant-projet de Code d'usages en matière d'hygiène dans sa forme actuelle.

PEROU

Le document dans sa forme révisée et l'analyse qu'il offre nous semblent représenter une bonne ébauche. Il sera par conséquent utile comme point de départ pour les discussions du Comité du Codex sur l'Hygiène alimentaire et comme document complémentaire aux Principes généraux d'Hygiène alimentaire. Toutefois, la version en espagnol comporte certaines lacunes de forme, de même que certains mots dont la signification ne correspond pas au texte.

ESPAGNE

Dans la version en espagnol, les expressions: "cosecha" [récolte] et "empacado" [emballage] devraient être remplacées par "recolección" [récolte] et "envasado" [emballage] dans le titre et le texte sur les normes.

La nature normative du Code devrait être similaire dans les versions en anglais, en espagnol et en français. Ainsi, l'expression "Deberían" [should be] en espagnol devrait correspondre au verbe: "Doivent" [should be] en français et à "Should be" en anglais [sic].

Nous proposons l'emploi du présent ou du futur (deben [should be] ou deberán [shall be]) à la place du conditionnel (deberían [should be]).[sic]

ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE

Les États-Unis voudraient adresser leurs remerciements à la délégation du Canada et ses partenaires de rédaction pour le travail accompli lors de l'élaboration du document à partir des lignes générales établies lors de la 3^e session du Comité. Nous félicitons le Groupe de rédaction d'avoir préparé, élaboré et finalisé l'Avant-projet de Code.

Compte tenu du lien étroit entre les produits frais entiers et les fruits et légumes "prédécoupés", il serait peut-être efficace de coordonner étroitement l'élaboration des deux Codes d'usages en matière d'hygiène du CCFH couvrant ces produits. Cette coordination garantira que tous les aspects appropriés relatifs aux usages en matière d'hygiène pour les deux groupes de produits sont couverts de manière adéquate. Cette même coordination ne devrait pas, cependant, entraver le progrès d'un Code ou de l'autre.

OBSERVATIONS SUR LES SECTIONS DU CODE

TITRE

ESPAGNE

Nous proposons de changer le titre de l'Avant-projet comme suit : "Anteproyecto de Código de Prácticas de Higiene para el cultivo, la recolección y el envasado de las frutas y hortalizas frescas" ["Avant-projet de code d'usages en matière d'hygiène pour la culture, la récolte et l'emballage de fruits et de légumes frais] [sic].

SECTION 1 OBJECTIFS

BRESIL

L'objectif principal est la production de fruits et légumes frais qui sont sûrs pour l'utilisation et/ou la consommation.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Les termes "BPA" et "BPF" devraient être placés respectivement entre parenthèses après les termes "Bonnes pratiques agricoles" et "Bonnes pratiques de fabrication" et devraient être utilisés de manière appropriée dans tout le document.

Dans la première phrase de cette section, afin de préciser le champ d'application du Code, la phrase "de la récolte à l'emballage" devrait être remplacée par "de la production primaire à la récolte et l'emballage."

SECTION 2.1 CHAMP D'APPLICATION**BRESIL**

Ce code est associé aux BPA et BPF mais il devrait également mentionner l'utilisation des principes HACCP à cette étape de production. Il peut inclure l'évaluation des risques.

ESPAGNE

Nous proposons de remplacer la deuxième et la troisième phrase du premier paragraphe par la phrase suivante : " Cet Avant-projet de Code vise de manière spécifique les fruits et les légumes cultivés en plein air ou dans des locaux abrités. Il vise en particulier les risques microbiologiques et ne traite que des risques physiques et chimiques qui ont un lien avec les BPA et les BPF."

Dans le second paragraphe, la première phrase devrait être modifiée comme suit :

Le Code ne fournit pas de recommandations sur les pratiques de manutention visant à assurer la salubrité des fruits et légumes frais, une fois au magasin, dans les services de restauration (bars, restaurants, cantines et autres services similaires) ou à la maison.

SECTION 2.2 UTILISATION**BRESIL**

Il convient peut-être d'ajouter les documents de la CAC sur l'Analyse des dangers et les Critères pour l'analyse microbiologique. Ce texte devrait être élargi pour inclure la signification de "contaminants importants", en tenant compte également de la présence naturelle de micro-organismes de même que les produits qui feront l'objet de "peu de transformation ou d'aucune transformation après la récolte". Il convient peut-être de faire en sorte que l'Annexe comporte les exigences relatives à l'eau et aux traitements, y compris le fumier, les eaux d'égout et autres engrais naturels au niveau de la production primaire.

ESPAGNE

A la troisième ligne, la phrase: "Le présent Code porte principalement sur les problèmes d'hygiène spécifiques à la production primaire, à la récolte et à l'emballage de fruits et légumes frais" devrait être modifiée comme suit : "Le présent Code s'applique aux problèmes d'hygiène spécifiques à la production primaire, à la récolte et à l'emballage de fruits et légumes frais"

SECTION 2.3 DEFINITIONS**COSTA RICA**

Fruits et légumes frais – le mot entre parenthèses devrait être supprimé (par exemple: crue) car il peut induire en erreur.

Il serait utile de définir le terme “transformation minimale”. En ce qui nous concerne, nous estimons que ce terme désigne les jus de fruits préparés en présence du consommateur et destinés à sa consommation immédiate (sans aucun additif ou conditionnement pour prolonger la durée de conservation), les coeurs de palmiers qui sont épluchés et découpés, etc.

DANEMARK

L'eau propre devrait être définie comme “eau qui ne contient pas de micro-organismes pathogènes”. La phrase entre crochets devrait être supprimée.

ESPAGNE

Étant donné que nous approuvons la définition de l'eau potable, nous proposons d'éliminer les crochets.

Afin d'améliorer les définitions dans la version en espagnol, nous suggérons de modifier les définitions de cette section comme suit :

Eau potable - “agua que cumple con las normas de calidad del agua para beber descritas en las Guías de Calidad del Agua para Beber de la OMS” [eau respectant les normes de qualité de l'eau de boisson décrites dans les Directives de qualité pour l'eau de boisson de l'OMS].

“Recolector”[Récolteur] – “la persona responsable de la dirección de la recolección de frutas y hortalizas frescas” [personne assurant la gestion de la récolte des fruits et légumes frais].

“Mantillo” [Compostage]– “Abono resultante del proceso controlado de digestión de las materias orgánicas por microorganismos aerobios y anaerobios” [produit provenant du processus contrôlé de digestion des matières organiques par des micro-organismes aérobies ou anaérobies].[sic]

Composé dangereux [sic] – “todo compuesto químico susceptible de causar un efecto adverso a la salud” [tout composé chimique susceptible d'avoir un effet néfaste sur la santé].

“Envasador” [Emballeur] - la persona responsable de la dirección del tratamiento postrecolección y envasado de frutas y hortalizas frescas [personne assurant la gestion du traitement et de l'emballage des fruits et légumes frais récoltés].

“Local de envasado” [Établissement d'emballage] – “cualquier establecimiento cubierto en el que las frutas y hortalizas frescas reciben un tratamiento postrecolección y se envasan”[tout établissement intérieur où les fruits et légumes frais récoltés sont traités et emballés].

“Envasar” [Emballage] – “la acción de colocar frutas y hortalizas frescas en un envase. Esta etapa puede realizarse en el campo o en un local de envasado” [action d'emballer les fruits et légumes frais. Cette étape peut s'effectuer au champ ou dans un établissement].

Exploitation agricole [sic]- “cualquier predio, local o terreno en el que se cultiven y recolecten frutas y hortalizas frescas, así como las áreas circundantes que estén bajo el control de la misma dirección.” [tout lieu ou établissement où les fruits et légumes frais récoltés sont traités et emballés].

Fruits et légumes frais [sic]- “productos que normalmente se venden al consumidor en su estado natural o con un tratamiento mínimo, destinados a ser consumidos crudos” [produits susceptibles d'être vendus au consommateur dans une forme non traitée ou traitée au minimum (crue) et destinés à être consommés crus.

“Cultivo Hidropónico” [Culture hydroponique] - “término general que se refiere a la producción de plantas sin suelo en un medio acuoso” [terme général désignant la production de plantes sans sol, dans un milieu aqueux].

Intrants agricoles [sic]- “cualquier material (tales como semillas, fertilizantes, agua, agroquímicos y soportes de plantas) utilizado para la producción primaria de frutas y hortalizas frescas” [toute matière première (par ex.: semence, engrais, eau, produit chimique agricole, support de végétaux) utilisée dans la production primaire de fruits et légumes frais].

Micro-organismes [sic] – “incluye levaduras, hongos, bacterias, virus y parásitos. Ocasionalmente el término “microbiano” es utilizado para referirse a los microorganismos”[comprennent les levures, les moisissures, les bactéries, les virus et les parasites. Lorsque le terme est utilisé comme adjectif, il devient : "microbien"].

Dangers microbiens [sic] - “microorganismos susceptibles de causar un efecto adverso a la salud” [micro-organismes susceptibles d'avoir un effet néfaste sur la santé].

Producción primaria [sic]- “fases del cultivo de frutas y hortalizas frescas tales como la siembra, plantación, irrigación, aplicación de fertilizantes o agroquímicos y la recolección” [étapes de la culture des fruits et légumes frais précédant la récolte, comme le semis, la plantation, l'irrigation et l'application d'engrais et de produits chimiques agricoles.].

“Productor”[Producteur] – “la persona responsable de la dirección del cultivo de frutas y hortalizas frescas” [personne assurant la production primaire des fruits et légumes frais].

Trabajador agrícola [sic] – “cualquier persona que cultiva y recolecta frutas y hortalizas frescas” [toute personne qui cultive et récolte des fruits et légumes frais].

ROYAUME UNI

La définition of “production primaire” dans le Code diffère de celle dans le Code d'usages international recommandé - Principes généraux d'hygiène alimentaire- CAC/RCP1 -1969, Rév 3 (1997), qui forme la base de l'avant-projet. La culture est comprise dans la définition de la production primaire dans le Code des principes généraux. Cependant, elle n'est pas comprise en tant que partie de la production dans la définition de l'Avant-projet de code sur les fruits et légumes. La définition devrait être semblable à celle contenue dans le document des Principes généraux. Par conséquent, il conviendrait de supprimer le mot "récolte" du titre de l'Avant-projet de Code ou de faire référence à la récolte de manière à se conformer à la définition révisée. La même remarque s'applique au titre de la section 3.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Travailleur agricole. Remplacer “cultive et récolte” par “cultive st/ou récolte” afin d'étendre la définition de manière plus appropriée.

Eau propre. Nous proposons d'insérer “ou contaminants chimiques” après micro-organismes pour garantir que les risques chimiques et microbiologiques sont compris dans la définition. Nous voudrions aussi suggérer de supprimer les crochets de la phrase “à des niveaux qui peuvent menacer la salubrité des aliments. Par conséquent la vision révisée serait rédigée comme suit : “*Eau propre* : eau qui ne contient pas de micro-organismes ou de contaminant chimiques à des niveaux qui peuvent menacer la salubrité des aliments.’

Établissement agricole. Remplacer “fruits et légumes frais” par “fruits et/or légumes frais” pour mieux refléter les pratiques agricoles.

Composé dangereux. Nous suggérons de remplacer le terme "composé" par le terme "matière". De même, nous suggérons d'insérer la phrase “à des niveaux spécifiques” après le mot “santé” [version en français] pour préciser la signification de la définition (tout composé chimique peut représenter un risque si un niveau est spécifié). La définition révisée devrait ainsi être rédigée comme suit: “*Matière dangereuse*- tout composé chimique susceptible d'avoir un effet néfaste sur la santé à des niveaux spécifiques. ”

Dangers Microbiens. Nous suggérons de réécrire la définition comme suit. “*Dangers microbiens-* micro-organismes pathogènes ou autres micro-organismes présents à des niveaux qui sont susceptibles d’avoir un néfaste sur la santé.” Cette modification qualifie les micro-organismes et les associe à des niveaux dangereux.

SECTION 3.1 HYGIENE DE L'ENVIRONNEMENT

DANEMARK

Il est fait mention de certains examens et évaluations. Toutefois, les conclusions des résultats ne sont pas indiquées. Par exemple "L'utilisation antérieure du site devrait être évaluée afin d'identifier des dangers microbiens potentiels, y compris la contamination fécale et la contamination par déchets organiques." Il manque une conclusion. Si le site contient des déchets organiques, il ne devrait pas être utilisé.

De même, que signifie la dernière phrase : “Si les contaminants sont présents à des niveaux excessifs...”? Par rapport à quoi ?

FINLANDE

Il a été dit que l'accès du site par des animaux domestiques et des animaux sauvages devrait être évaluée. La Finlande suggère que : "l'accès du site et des sources d'eau à usage agricole par des animaux domestiques et des animaux devrait être évalué". La Finlande estime que cette précision est nécessaire pour réduire le risque de contamination fécale par l'eau.

PEROU

Nous suggérons de combiner le premier et le deuxième alinéa et proposons la formulation suivante :

- Il doit étudier l'utilisation antérieure du site et des zones adjacentes (cultures, parc d'élevage, dépôt de déchets dangereux et zone d'épuration des égouts) pour identifier les dangers microbiologiques environnementaux pouvant être transportés au site de culture.

De même, nous suggérons d'inclure une section comprenant le texte suivant:

- La contamination potentielle du sol et le risque de contamination des cultures devraient être évalués et identifiés

De même, la troisième section devrait être modifiée comme suit :

Les pratiques existantes devraient être examinées et évaluées afin de déterminer la prévalence et la probabilité de risques de contamination dus au contact entre les dépôts de fumiers et les cultures par le fait d'un manque de contrôle des animaux domestiques et des animaux sauvages. Ces derniers devraient, si possible, être exclus de toutes des zones de production primaires pendant la culture et la récolte.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Nous suggérons le texte suivant pour les alinéas après le paragraphe :

- Au premier alinéa, supprimer les mots “doit étudier”.
- Au second alinéa, supprimer les mots “doit étudier”.
- Au troisième alinéa, supprimer les mots “doit évaluer”..
- Au quatrième alinéa, supprimer les mots “doit évaluer”.

Le concept d'évaluation est mentionné dans la dernière phrase du second paragraphe.

SECTION 3.2. HYGIENE DE LA PRODUCTION DE FRUITS ET LEGUMES FRAIS

ESPAGNE

Au troisième paragraphe, à la première, ligne la phrase : “... lugar de alimentación animal, zona de residuos tóxicos etc...” [... feed lot, hazardous waste site etc...], devrait être remplacée par: “... zona de alimentación animal, depósitos de residuos tóxicos, etc.” [... causée par le bétail, le traitement des eaux d'égouts, etc.].[sic]

SECTION 3.2.1 INTRANTS AGRICOLES EXIGES

ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE

Ajouter les mots “ou chimiques” après “microbiens” pour inclure les contaminants chimiques dans les exigences.

SECTION 3.2.1.1 EAU AGRICOLE

DANEMARK

Eau destinée à l'irrigation et à la récolte. Une liste a été établie pour les domaines qui exigent une attention particulière relativement à la qualité de l'eau. Il convient de permettre uniquement l'utilisation de l'eau potable dans les cas d'utilisation présentes dans cette section.

PEROU

A la quatrième ligne du premier paragraphe, remplacer le mot “correctiva” par le mot “correctora”. Le mot “correctiva” est répété plusieurs fois dans le texte.

L'utilisation des mots “correctiva” et “corrector” est courante. Bien que les deux termes se réfèrent à la correction, le mot *correctiva* est utilisé pour indiquer une notion de punition et le mot *corrector* est utilisé pour désigner la correction par rapport aux règles. Par conséquent, il convient d'utiliser le terme *corrector* qui est plus approprié dans ce contexte, lorsqu'il est fait mention d'actions correctives ou mesures correctives; nous suggérons de corriger ce mot dans les autres parties du texte.

ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE

Les titres des sections “Eau servant à l'application d'engrais, de produits contre les ravageurs et d'autres produits chimiques agricoles ” “Eau destinée à la culture hydroponique” devraient être écrits en italiques.

La première phrase de la section relative à l'eau destinée à la culture hydroponique est une introduction aux dispositions fourmines dans cette section. Cependant, les deux phrases ne sont pas liées entre elles. Nous recommandons d'ajouter les mots suivants immédiatement après la première phrase : “Compte tenu de ce fait:”

SECTION 3.2.1.2 FUMIER, BOUES D'EPURATION ET AUTRES

DANEMARK

Ligne 4, premier paragraphe : “..ou par d'autres produits chimiques à un niveau qui rendrait les fruits”.

Le mot “adversely” [dans la version en anglais] devrait être supprimé.

PEROU

Au premier paragraphe, à la fin de la troisième ligne, l'expression [dans la version en anglais] “sludge treatment” devrait être remplacée par “residual sludge” [boues d'épuration résiduelles].

ESPAGNE

Au quatrième alinéa, à la quatrième ligne, nous proposons de supprimer la phrase “par ex. : maximiser la période entre l'application de ces engrais et la récolte des fruits et légumes frais”, car nous estimons qu'elle peut induire en erreur..

ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE

Au second alinéa (-), ajouter “et les résultats de ces tests” pour garantir que toutes les informations sont obtenues. Il convient de modifier la phrase de la manière suivante : “...utilisés, les tests effectués et les résultats de ces tests.”

Au troisième alinéa (-), remplacer “forte réduction des pathogènes” par “réduction de pathogènes à des niveaux ne présentant pas un risque pour la santé humaine”. Cette phrase contribue à préciser le degré de réduction des pathogènes qu'il convient d'atteindre.

SECTION 3.2.1.3 SOL**ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE**

A la seconde ligne, insérer "peut être" entre “potentiel” et “présent”.

SECTION 3.2.1.4 PRODUITS CHIMIQUES AGRICOLES**FINLANDE**

Il est stipulé que les produits chimiques devraient être utilisés conformément au mode d'application prévu par le fabricant et que le producteur doit tenir un registre des applications de produits chimiques agricoles. De plus, le producteur devrait tenir un registre sur la récolte afin de s'assurer que la période séparant l'utilisation des produits chimiques et la récolte est appropriée..

PEROU

Au troisième alinéa, dans la phrase : "le producteur doit tenir un registre des applications de produits chimiques agricoles. Ce registre doit “incluirán” [dans la version en espagnol] indiquer L'expression “*inclurian*” entre guillemets devrait être remplacée par le mot “incluyan”.

De même, au cinquième alinéa, dans la phrase : le mélange des produits chimiques agricoles, “debieran” [dans la version en espagnol], le mot "debieran" devrait être remplacé par “deberían”.

ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE

Nous suggérons d'ajouter la phrase suivante à la fin du premier alinéa. “Les pesticide chimiques doivent être homologues et approuvés par un organisme officiel.”

SECTION 3.2.2.1 EMBLACEMENT**ESPAGNE**

Afin de clarifier le paragraphe, nous suggérons d'ajouter la phrase suivante à la fin du paragraphe :: “tels que les insectes, les rongeurs et les oiseaux”

SECTION 3.2.3.2 ETAT DE SANTE**COSTA RICA**

Les infections respiratoires telles que les rhumes, toux, etc. devraient aussi être incluses. Dans le paragraphe 2, il convient également d'inclure les installations fermées (pour protéger le produit contre les insectes tels que mouches, abeilles, moustiques compte tenu du fait que ce produit ne fait l'objet que d'une transformation minimale).

ROYAUME UNI

A la première phrase, nous suggérons de remplacer “une maladie ou affection” par “un agent d'infection”

Au début de la seconde phrase, nous suggérons de remplacer “affections” par “Types de maladie”

ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE

Modifier la seconde phrase comme suit : “Les symptômes d'affections transmissibles comprennent la jaunisse, la diarrhée et les vomissements.” Cette modification vise la jaunisse, la diarrhée et les vomissements en tant que symptômes d'affection, et non pas les affections mêmes..

SECTION 3.2.3.3 PROPRETE CORPORELLE**PEROU**

Au premier paragraphe, à la fin de la seconde ligne, après le point : “ coupures”, devrait être remplacé par “ blessures” [sic].

ESPAGNE

Au premier paragraphe, à la troisième ligne, la phrase: “Las cortadas y ...” [Coupures et ...], devrait être remplacée par: “Las cortaduras y ...” [Coupures e...] [sic].

ROYAUME UNI

Nous proposons de remplacer la seconde phrase par : “le personne; devrait se laver les mains avant de commencer ses activités de manipulation des fruits et légumes et chaque fois qu'il reprend le travail après une pause, et immédiatement après.....”

SECTION 3.2.3.4 COMPORTEMENT PERSONNEL**COSTA RICA**

Au second paragraphe, il convient d'inclure les ongles longs ou peints ainsi que le maquillage.

ROYAUME UNI

Nous suggérons d'insérer la phrase suivante au second paragraphe, à la fin de la phrase “.....danger pour la sécurité et la salubrité des aliments”

SECTION 3.2.4 EQUIPEMENT ASSOCIE A LA CULTURE ET A LA RECOLTE**COSTA RICA**

Au second paragraphe, modifier comme suit : “Leur conception et fabrication devraient faciliter leur nettoyage” au lieu de “...pour s'assurer qu'ils sont nettoyés de manière adéquate..”

PEROU

Nous proposons de modifier le premier paragraphe comme suit:

Les producteurs et récolteurs devraient se conformer aux spécifications techniques des fabricants d'équipement relatives aux motoculteurs, aux machines pour la récolte et aux contenants pour leur propre usage et l'entretien. Les pratiques sanitaires suivantes devraient être suivies (voir le reste du texte de cette section).

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Au second alinéa (-), modifier la dernière phrase comme suit. “Ces contenants devraient être séparés ou identifiés de manière à éviter leur utilisation pour la récolte.”

SECTION 3.3.1 PREVENTION DE LA CONTAMINATION CROISEE**PEROU**

Au second alinéa, dans la parenthèse de la seconde ligne, le mot “desayunos (petit-déjeuners)” devrait être remplacé par “comidas o fiambres (aliments ou en-cas)” suivi par le texte.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

La construction de la dernière phrase du premier paragraphe est inadéquate dans la mesure où elle implique que les alinéas suivants ne font pas partie de la section 3. Nous suggérons d'insérer le mot “ailleurs” après “présentées” et avant “à” pour corriger ce problème grammatical.

Au quatrième alinéa (-), remplacer “excréments d'animaux” par “excréments d'animaux ou humains”.

SECTION 3.3.2 ENTREPOSAGE ET TRANSPORT DEPUIS LE CHAMP JUSQU'A L'ETABLISSEMENT D'EMBALLAGE**PEROU**

Nous suggérons d'inclure le texte suivant avant le premier paragraphe :

Le transport à partir du champ jusqu'à l'établissement d'emballage devrait être exécuté dans un délai aussi court que possible et selon des conditions sanitaires adéquates afin de réduire les dangers de détérioration au minimum

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Nous suggérons d'insérer un nouvel alinéa comme suit :

- “Les unités de transport ne devraient pas être utilisées pour le transport de substances dangereuses.”

Le Comité peut consulter l'*Avant-projet de Code d'usages en matière d'hygiène pour le transport des produits alimentaires en vrac et des produits alimentaires semi-emballés* en cours d'étude par le CCFH pour obtenir de plus amples informations sur cette suggestion.

SECTION 3.4.1 PROGRAMMES DE NETTOYAGE**COSTA RICA**

Il convient de supprimer le terme “to be” [version en anglais] à la troisième phrase (... et régulièrement vérifiés...).

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Premier paragraphe, dernière phrase, remplacer “followed” par “follows” [version en anglais]
Ajouter la phrase “et au besoin” à la fin du premier alinéa (-).

SECTION 5.2.2 ETAPES SPECIFIQUES DE TRANSFORMATION**ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

Nous suggérons d'ajouter une sous-section visant les locaux de maturation.

5.2.2.1 UTILISATION D'EAU APRES LA RECOLTE:

DANEMARK

Premier paragraphe: “les premiers lavages peuvent se faire au moyen d'eau propre”. Ceci dépend du type de produit. Les baies, la laitue, etc. devraient être rincées uniquement au moyen d'eau potable.

La désinfection est définie dans le Code d'usage en matière d'hygiène international recommandé – Principes généraux d'hygiène alimentaire, CAC/RCP 1-1969, Rév. 3-1997 comme “la réduction, au moyen de produits chimiques et/ou de méthodes physiques du nombre de micro-organismes présents dans l'environnement à un niveau ne compromettant pas la sécurité et la salubrité des aliments”. La désinfection est normalement utilisée pour le traitement antimicrobien des ustensiles, des surfaces destinées à entrer au contact avec les aliments, etc. Les exigences normales stipulent que les surfaces, etc. soient nettoyés avec de l'eau propre après désinfection. Le Danemark estime que de tels traitements ne devraient pas être qualifiés de désinfection ou de nettoyage.

Le Danemark estime que les traitements visés par le paragraphe devraient être considérés en tant qu'utilisation d'additifs alimentaires. Le Danemark attire l'attention sur la définition Codex des additifs alimentaires :“les additifs alimentaires désignent toute substance habituellement consommée comme aliment en tant que tel et qui n'est pas utilisé habituellement comme ingrédient alimentaire typique, qu'il possède ou non une valeur nutritive, et dont l'adjonction volontaire dans les aliments à des fins technologiques (y compris organoleptiques) pour la production, la **transformation, la préparation, le traitement,...**”. Le Danemark estime que l'objectif du traitement, tel qu'il est décrit dans l'Avant-projet de Code, est technologique

FINLANDE

Il convient d'inclure une référence au document de travail sur l'Avant-projet de directives pour le recyclage hygiénique des eaux de traitement dans les usines de produits alimentaires (CX/FH99/13)

ESPAGNE

Dans la version en espagnol, nous suggérons de remplacer le titre de cette section par “Utilización del agua después de la recolección” [Utilisation de l'eau après la récolte]

ROYAUME UNI

Nous suggérons, à la fin du premier paragraphe “.....Le rinçage final devrait se faire au moyen d'eau possédant une qualité d'eau potable.”

SECTION 5.2.2.3 REFROIDISSEMENT DES FRUITS ET LEGUMES FRAIS

ROYAUME UNI

A la seconde phrase du second paragraphe: erreur de frappe “throughly” devrait être orthographié “thoroughly” [version en anglais]

ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE

Premier alinéa (-), seconde ligne, remplacer “on to” par “onto”. [version en anglais]

SECTION 5.2.2.4 ENTREPOSAGE REFRIGERE

ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE

Nous voudrions nous renseigner afin de savoir si cette section comprend et aborde de manière adéquate le thème de l'entreposage en atmosphère contrôlée (CA) ? [sic]

SECTION 5.7 DOCUMENTATION ET ARCHIVES

PEROU

Dans la seconde ligne du premier paragraphe, le terme “rastreabilidad (retracer) [version en espagnol] devrait être remplacé par “trazabilidad” (caractère de ce qui peut être retrouvé). Le terme “traçable”, selon le jargon technique (voir *Diccionario de la lengua*, le terme “trazado (retracer)”) est plus approprié pour ce texte car il indique une direction.

ESPAGNE

A la seconde ligne, nous proposons de remplacer le mot “trazabilidad” [retracer for “rastreabilidad” [retracer]

SECTION 5.8 PROCEDURES DE RAPPEL

PEROU

A la première ligne du premier alinéa (-) point, “Le producteur et l'emballer devraient (**debieran**) posséder un programme de retraçage [sic]...” La version en espagnol devrait être : “Le producteur et l'emballer devraient (**deberian**) posséder un programme de retraçage [sic].

ESPAGNE

Nous proposons de remplacer le titre par: “Rappel de produit”.

A la première ligne du premier alinéa, le terme: “rastreabilidad” [retracer], devrait être remplacé par: “trazabilidad” [retracer].

SECTION 10.1. DEGRE DE SENSIBILISATION ET RESPONSABILITES

ESPAGNE

Le terme “Responsabilidade” [Responsabilité //mal orthographié//] [sic] dans le titre, devrait être remplacé par: “Responsabilidad” [Responsabilité].